

**Département du Doubs  
Arrondissement de MONTBELIARD  
Canton de VALENTIGNEY**

**Commune de VALENTIGNEY 25700  
EXTRAIT n°2024-28  
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal  
Séance du 03 avril 2024**

L'An Deux Mille Vingt-Quatre, le 03 avril 2024, le Conseil Municipal de la Commune de VALENTIGNEY s'est réuni, en mairie, salle du conseil à Valentigney, à dix-neuf heures trente, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Philippe GAUTIER, Maire.

**Nbre de Conseillers  
Municipaux en  
exercice : 33**

**Nbre de membres  
présents : 28**

**Nbre de suffrages  
exprimés : 29**

**Présents :** MM. Mmes. Philippe GAUTIER. Denis NEDEZ. Lise VURPILLOT. Jean-Claude HERARD Arnaud PAVILLARD. Maud PELISSIER. Arnaud JACQUOT. Martine MICHAUD. Georgette CUENOT. Roland GAMBERI. Gerard PATEREK. Catherine PARROT. Elisabeth COQU. Bernard COQU. Armando LOPES. Nourreddine DRAYAF. Stéphanie GAUTIER. Claudia FERNANDES. Anne-Lise GARCIA. Thierry MAILLOT. Dominique DANGEL. Marie HUGONOT. Daniel FERNANDES. Gabrielle MANZINALI. Claude-Françoise SAUMIER. Jean-Louis RENGGLI Saniye AKDEMIR. Omar RABEL.

**Excusés :** M. Pierre MOSSINA

**Absents :** MMES MM. Nadine MERCIER. Valère NEDEY. Pierre MOSSINA. Stéphanie BOURQUIN. Jean-François HEIL

**Pouvoir :** Pierre MOSSINA pouvoir à Claude-Françoise SAUMIER

**DATE D'ENVOI DE LA CONVOCATION :** le 28 mars 2024

**Secrétariat de séance :** il a été procédé, conformément à l'article L. 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, Monsieur PAVILLARD ayant obtenu l'unanimité des suffrages, a été élu pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Le Procès-Verbal de la séance du 06 mars 2024 est adopté à **L'UNANIMITE** des voix présentes et représentées.

**BUDGET PRIMITIF 2024**

Accusé de réception en préfecture  
025-212505804-20240403-2024-28-BF  
Date de télétransmission : 09/04/2024  
Date de réception préfecture : 09/04/2024

*Extrait du registre des délibérations n° 2024-28*

**BUDGET PRIMITIF 2024**

Après avis de la Commission et du Comité Consultatif Finances, après présentation et sur proposition du Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir valablement délibéré, **A LA MAJORITE (24 voix Pour, 5 voix Contre Claude-Françoise SAUMIER, vote par procuration de M. Pierre MOSSINA, Jean-Louis RENGGLI, Saniye AKDEMIR, Omar RABEI)** des voix présentes et représentées,

- **ADOpte** le budget primitif 2024 selon les chapitres budgétaires et le total par section ci-après :

Accusé de réception en préfecture  
025-212505804-20240403-2024-28-BF  
Date de télétransmission : 09/04/2024  
Date de réception préfecture : 09/04/2024



L'exposé du Maire entendu, le Conseil Municipal, après en avoir valablement délibéré,  
**A L'UNANIMITE** des voix présentes et représentées,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5% du montant des dépenses réelles de chacune des sections (fonctionnement et investissement).

L'exposé du Maire entendu, le Conseil Municipal, après en avoir valablement délibéré,  
**A L'UNANIMITE** des voix présentes et représentées,

- **VOTE** la subvention du CCAS de **572 123,60 €** et autorise son versement par mensualités, d'avril à décembre, après déduction de l'acompte de 175 239 € voté par délibération n° 2023-125 du 13 décembre 2023.

- **DIT** que la présente délibération sera :

- **Transmise** à Madame la Sous-Préfète de Montbéliard,
- **Notifiée** à Monsieur le comptable public du Service de Gestion comptable de Montbéliard,
- **Publiée et affichée** conformément aux textes en vigueur.

*Tout recours contre la présente délibération doit être formulé auprès du Tribunal Administratif compétent dans les deux mois, à partir de sa publicité et/ou sa notification et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.*

**Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.**

**Certifié exécutoire,**

**Le Maire,**



**Philippe GAUTIER.**

Accusé de réception en préfecture  
025-212505804-20240403-2024-28-BF  
Date de télétransmission : 09/04/2024  
Date de réception préfecture : 09/04/2024

<b>IV – ANNEXE</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

Nombre de membres en exercice 33  
 Nombre de membres présents ..... 29  
 Nombre de suffrages exprimés ..... 29  
**VOTES :**  
 Pour 24  
 Contre 5  
 Abstentions

Date de convocation : 21/03/2024

Présenté par Monsieur le Maire (1),  
 A VALENTIGNEY le 03 Avril 2024  
 Le Maire (1),

Philippe GAUTIER

Délibéré par le Conseil Municipal (2), réuni en session .....  
 A VALENTIGNEY le 03 Avril 2024

Les membres de l'assemblée délibérante (2)

Philippe GAUTIER	Daniel FERNANDES
Denis NEDEZ	Gabrielle MANZINALI
Jean-Claude HERARD	Valère NEDEY
Maud PELISSIER	Dominique DANGEL
Georgette CUENOT	Nadine MERCIER
Roland GAMBERI	Pierre MOSSINA
Gérard PATEREK	Claude-Françoise SAUMIER
Catherine PARROT	Stéphanie BOURQUIN
Elisabeth COQU	Jean-François HEIL
Bernard COQU	Jean-Louis RENGGLI
Armando LOPES	Saniye AKDEMIR
Nourreddine DRAYAF	Omar RABEI
Stéphanie GAUTIER	Martine MICHAUD
Claudia FERNANDES	Arnaud JACQUOT
Anne-Lise GARCIA	Arnaud PAVILLARD
Thierry MAILLOT	Lise VURPILLOT
Marie HUGONIOT	

Accusé de réception en préfecture  
 025-2100000000 par le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 09/04/2024, et de la publication le 10/04/2024  
 Date de télétransmission : 09/04/2024  
 Date de réception préfecture : 09/04/2024

A Valentigney, le 10/04/2024

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme ;  
 (2) Indiquer le conseil municipal ou l'assemblée délibérante.